



## GUIDE DE L'ÉLÈVE - NIVEAU 1 D'APPRENTISSAGE

Ce guide est pour les élèves inscrits à un programme à double reconnaissance de crédit (DRC) de niveau 1 d'apprentissage.

### Inscription

1. **Inscris-toi** : Partage ton intérêt avec le conseiller d'orientation de ton école ou ton enseignant d'éducation coopérative. Il te fournira les détails nécessaires pour poser ta candidature.
2. **Pose ta candidature** : Tu devras soumettre une copie de ton curriculum vitae (lettre de motivation et références - facultatif). Ton conseiller d'orientation sera responsable d'acheminer ton curriculum vitae, le [formulaire de mise en candidature](#) et ton relevé de notes au responsable de la mise en œuvre du programme.
3. **Participe à une entrevue** : Tu seras invité à participer au processus d'entrevue. L'entrevue a pour but de mieux connaître les candidats, de partager les informations clés avec ceux-ci et de te permettre de poser tes questions.
  - Les questions de l'entrevue te seront partagées à l'avance afin de mieux te préparer.
  - Si ta candidature est retenue, tu recevras une lettre d'acceptation par courriel.

### Engagement

1. **Assiduité** : Les Niveaux 1 d'apprentissage sont des programmes condensés et intenses. En participant à une DRC, tu t'engages à te présenter aux cours. Lors d'une absence, tu devras justifier par écrit ton absence au professeur et tu seras responsable de reprendre le matériel et les travaux manqués. Si tu t'absente pour plus de 3 jours, tu devras justifier tes absences et s'ils sont jugés non motivés, tu seras retiré du programme.
2. **Note de passage** : La note de passage du programme d'apprentissage est 60 % par cours du niveau 1.
3. **Engage-toi** : Une fois inscrit, tu recevras un document d'engagement. Il est important de lire et comprendre les attentes et exigences du programme. Ta signature est requise pour confirmer la lecture du document. Si tu as moins de 18 ans, un parent ou tuteur doit également signer le document.

### Orientation

1. **Horaire** : Un courriel te sera envoyé avec l'horaire de tes cours une semaine avant le début du programme.
2. **Session d'orientation** : Une session d'orientation sera organisée la semaine avant le début des cours. Lors de cette orientation, tu participeras à une visite guidée du campus, rencontreras les personnes-ressources et recevras tes manuels de cours. Un courriel te sera envoyé confirmant la date et l'horaire de la journée.



## GUIDE DE L'ÉLÈVE DE L'EXTÉRIEUR

Ce guide est pour les élèves inscrits à un programme à double reconnaissance de crédit (DRC) de niveau 1 d'apprentissage qui proviennent de l'extérieur de la ville qui seront hébergés dans la résidence du Collège Boréal.

### Logement

- Tu seras logé dans la résidence du Collège. Tu peux faire une visite virtuelle de la [résidence](#).
- **Réserve ta chambre** : Pour réserver ta chambre, remplis le [formulaire résidence](#). À noter que tu dois sélectionner « Transfert d'acompte » dans la section « Méthodes de paiements » afin que ton conseil scolaire paye la facture.
- **Détails** : Tu recevras un courriel de la résidence avec les détails liés à votre séjour quelques semaines avant le début du programme (ex. [liste de choses à apporter](#))
- **S'aménager** : Tu auras accès à ta chambre le vendredi avant la semaine du début des cours.

### Repas

- Tu recevras des cartes d'épicerie et des cartes pour la cafétéria du Collège.
- Sur demande, le bureau des partenariats scolaires peut t'organiser et payer un taxi pour l'aller-retour aux épiceries.

### Stationnement

- Pour stationner ta voiture sur les lieux, tu dois remplir le [formulaire de stationnement](#). À noter que les stationnements B3 et B4 sont recommandés.

### Frais

- Les frais de participation au programme sont couverts par l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) et le Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC). Le financement des autres frais (transport, résidence, manuels, équipement de protection, etc.) varie. Ceci peut être confirmé avec le responsable des cours à DRC de ton école secondaire.

### Personnes-ressources

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Louise Landry<br/>Agente des partenariats scolaires<br/>Local 2011<br/>705-560-6673, poste 3044<br/><a href="mailto:partenariats.scolaires@collegeboreal.ca">partenariats.scolaires@collegeboreal.ca</a></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Chanelle Landriault<br/>Agente de recrutement, liaison scolaire<br/>Local 1145<br/>705-560-6673, poste 3702<br/><a href="mailto:liaison@collegeboreal.ca">liaison@collegeboreal.ca</a></li></ul> |
|--|--|



## GUIDE DU PERSONNEL SCOLAIRE – NIVEAU 1 D'APPRENTISSAGE

Un guide pour le personnel scolaire responsable des programmes à double reconnaissance de crédit (DRC) de niveau 1 d'apprentissage.

### Inscription

- 1. Admissibilité :** Assurez-vous que l'élève satisfait les critères d'admission. Ces critères varient selon le type d'inscription. Veuillez confirmer les critères avec le conseiller pédagogique responsable des cours à DRC de votre conseil.
  - Rencontrez l'élève et discutez de l'engagement de sa participation.
- 2. Inscription :** Communiquez la candidature de l'élève au conseiller pédagogique responsable des cours à DRC. Vous devez acheminer les documents d'inscription de l'élève au conseiller pédagogique responsable des cours à DRC de votre conseil :
  - le curriculum vitae et le relevé de notes de l'élève
  - le [formulaire de mise en candidature](#) dûment rempli
  - le numéro d'apprenti, si l'élève est inscrit avec un employeur et le Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC).
- 3. Entrevue :** Les élèves désirant suivre un programme de niveau 1 d'apprentissage doivent passer une entrevue afin de confirmer leur engagement. L'entrevue sera coordonnée avec le conseiller pédagogique responsable des cours à DRC de votre conseil et le secteur d'Apprentissage et métiers du Collège Boréal.
  - Partagez le guide d'entrevue avec l'élève avant l'entrevue.
  - Si l'élève est retenu comme candidat au programme, il recevra un courriel de confirmation du conseil scolaire et vous serez en copie conforme.

### Engagement

- Présentez le [document d'engagement](#) à l'élève. Veuillez acheminer le document d'engagement signé par l'élève et un parent/tuteur au conseiller pédagogique responsable des cours à DRC de votre conseil.

### Orientation

- Une session d'orientation est organisée la semaine avant le début des cours. Un courriel sera envoyé confirmant la date et l'horaire de la journée. Veuillez diffuser l'information à l'élève et confirmer sa participation.

### Suivis

- En tant que responsable des cours à DRC de l'école secondaire, vous avez un rôle important à jouer dans la réussite de l'élève. Merci de vous engager à :
  1. faire des suivis réguliers auprès de l'élève ;



2. encadrer l'élève et encourager sa réussite dans le programme ;
3. vérifier le progrès des élèves. Une fiche de progrès sera fournie par le Collège à la troisième semaine du programme et advenant le besoin d'une intervention disciplinaire ;
4. intervenir lors d'absences ou de comportements perturbateurs.

## Frais

- Les frais de participation au programme sont couverts par l'Initiative de jonction-école-collèges-milieu de travail (IJECT) et le Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MITFDC). Le financement des autres frais (transport, résidence, stationnement, manuels, équipement de protection, etc.) varie selon les budgets disponibles. Ceci peut être confirmé avec le conseiller pédagogique responsable des cours à DRC de votre conseil.

## Manuels et équipement de protection individuelle (ÉPI)

1. **Manuels :**
  - Niveau 1 au Collège : Les manuels seront remis à l'élève soit à la session d'orientation ou lors de sa première journée de cours.
  - Niveau 1 à l'école secondaire : Les manuels seront envoyés à l'école secondaire.
2. **ÉPI :** La liste d'équipement se retrouve dans [l'annuaire](#) de cours au site DRC du Collège Boréal. L'ÉPI est acheté par le responsable des cours à DRC de l'école secondaire ou du conseil scolaire. Veuillez confirmer avec le conseiller pédagogique responsable des DRC de votre conseil. Les ÉPI doivent être fournis à l'élève avant le début du programme.